

Relève des professionnelles et  
professionnels de la santé

**Résultats et  
analyse  
de l'enquête réalisée  
en 2022 par la  
direction générale  
de la santé**

---

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>RESULTATS ET ANALYSE .....</b>	<b>4</b>
<b>2.1.</b>	<b>Taux de réponse .....</b>	<b>4</b>
<b>2.2.</b>	<b>Effectifs.....</b>	<b>4</b>
<b>2.2.1</b>	<b>Effectifs par type d'institution .....</b>	<b>4</b>
<b>2.2.2</b>	<b>Effectifs par catégorie et âge moyen.....</b>	<b>5</b>
<b>2.2.3</b>	<b>Engagements, départs, durée en emploi et postes vacants .....</b>	<b>7</b>
<b>2.3.</b>	<b>Places de stage et d'apprentissage .....</b>	<b>10</b>
<b>2.3.4</b>	<b>Places de stage et d'apprentissage par type d'institution .....</b>	<b>10</b>
<b>2.3.5</b>	<b>Places de stage et d'apprentissage par équivalent plein temps (ept) .....</b>	<b>12</b>
<b>2.3.6</b>	<b>Places de stage et d'apprentissage par catégorie professionnelle et degré de scolarité.....</b>	<b>13</b>
<b>2.4.</b>	<b>Origine des diplômes .....</b>	<b>14</b>
<b>2.4.1</b>	<b>Origine des diplômes par catégorie professionnelle et par type d'institution.....</b>	<b>14</b>
<b>2.4.2</b>	<b>Origine des diplômes: analyse.....</b>	<b>15</b>
<b>2.5.</b>	<b>Places de stage nécessaires .....</b>	<b>16</b>
<b>2.5.1</b>	<b>A l'HEdS : Haute Ecole de Santé.....</b>	<b>16</b>
<b>2.5.2</b>	<b>Au Secondaire II.....</b>	<b>17</b>
<b>3.</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>18</b>

## 1. INTRODUCTION

Après deux années durant lesquelles les institutions de santé ont engagé sans ménagement pour répondre aux impératifs de la crise sanitaire, l'année 2022 s'est caractérisée par un reflux graduel du nombre de recrutements et un accroissement presque nul des effectifs.

Le taux de réponse a été excellent avec près de 76 % de participation (122 établissements sur 160 ont participé à l'étude).

Cette 7<sup>ème</sup> édition de l'enquête a confirmé l'effort constant des institutions publiques dans le domaine de la formation tant au niveau du nombre de places de stages que des places d'apprentissage offertes.

Au niveau des étudiants, l'enquête a révélé la poursuite du succès des formations duales par rapport aux formations plein temps. Le nombre d'élèves, dans les catégories professionnelles retenues par l'étude du secondaire II est passé de 588 à 615 pour le dual, alors qu'il a diminué de 225 à 204 pour le plein temps. Le nombre d'admissions en 1<sup>ère</sup> année dans les soins infirmiers a augmenté de 24 unités, passant de 184 à 208.

Dans l'ensemble, les institutions ont offert moins de places d'apprentissage et moins de places de stage que l'année passée, même si leurs nombres ont continué à évoluer à des niveaux élevés.

Comme les autres années, le cœur du dispositif de formation s'est appuyé sur les institutions publiques. Les EMS ont été les seules institutions à offrir davantage de places d'apprentissage que l'année précédente, alors qu'au niveau global, leur nombre s'est inscrit en baisse. Le secteur privé, notamment les cliniques, malgré une augmentation du nombre de places de stage, est resté très en retrait en matière de formation, comme le confirme le maigre nombre de places d'apprentissage.

Concernant l'emploi, l'enquête a mis en évidence que les institutions, après avoir engagé massivement courant 2020, se sont progressivement séparées de leur personnel excédentaire courant 2021. Pour la première fois depuis la 1<sup>ère</sup> édition de l'enquête, les départs ont été plus élevés que les engagements.

Des engagements en baisse de 26 % et des départs en hausse de 25 % par rapport à la précédente enquête ont contribué à la stagnation des effectifs.

Comme chaque année, toutes les informations utiles ainsi que cette publication sont disponibles sur le site de l'Etat dédié au « Programme pour assurer la relève professionnelle de la santé dans le canton de Genève » : <https://www.ge.ch/document/mesures-releve-professionnels-sante-enquete-resultats>

## 2. RESULTATS ET ANALYSE

### 2.1. TAUX DE REPONSE

La direction générale de la santé (DGS) a envoyé l'enquête aux 160 permanences, établissements médico-sociaux (EMS), foyers, hôpitaux et cliniques, institutions d'aide et de soins à domicile, laboratoires et entreprises d'ambulances du canton.

	Envois	Réponses	2021	2020	2019	2018
Centres médicaux	28	14	50%	41%	41%	44%
EMS	54	52	96%	91%	85%	91%
Foyers	11	11	100%	100%	80%	100%
Hôpitaux et cliniques	13	10	77%	92%	79%	77%
SAD	9	8	89%	89%	100%	100%
Laboratoires	17	10	59%	67%	57%	61%
Ambulances	7	4	57%	71%	29%	71%
Autres	21	8	38%	24%	29%	33%
<b>Total</b>	160	117	<b>73%</b>	70%	64%	69%

Le taux de réponse, en termes de nombre de retour de questionnaire est de 73 %. Il était de 70 % une année auparavant. En termes de nombre d'employés touchés, le taux est resté constant à plus de 90 %. Toutes les grandes institutions ont participé à l'enquête.

Ainsi, 96 % des EMS, 89 % des institutions d'aide et de soins à domicile, 77 % des hôpitaux et cliniques, 100 % des foyers, 57 % des entreprises d'ambulances et 59 % des laboratoires ont répondu au questionnaire. Les catégories « autres » et les centres médicaux enregistrent les taux les plus faibles.

Pour rappel, l'enquête annuelle est envoyée à l'année « n » et concerne l'année « n-1 ». Ainsi cette étude a été réalisée en 2022 et prend en considération les données des institutions de l'année 2021.

### 2.2. EFFECTIFS

#### 2.2.1 EFFECTIFS PAR TYPE D'INSTITUTION

Au regard des professions de la santé retenues par l'enquête, les hôpitaux et cliniques sont les plus gros employeurs du canton avec 63.4 % des postes. Viennent ensuite les EMS (17.2 %), les institutions d'aide et de soins à domicile (12.4 %), les autres institutions (2.9 %, notamment les membres d'Insos<sup>1</sup>), les laboratoires (2 %), les centres médicaux (1 %), les entreprises d'ambulances (0.9 %) et les foyers (0.2 %). Au total, ceci représente 17'541 personnes employées pour 14'671 équivalents plein temps (EPT).

Type d'établissement	Postes au 31.12	EPT au 31.12
Hôpitaux et cliniques	11'121	9'501
EMS	3'012	2'402
SAD	2'177	1'764
Insos	509	375
Laboratoires	348	331
Centres médicaux	178	137
Ambulances	153	131
Foyers	43	31
<b>Total général</b>	<b>17'541</b>	<b>14'671</b>

## 2.2.2 EFFECTIFS PAR CATEGORIE ET AGE MOYEN

L'enquête sur les effectifs 2021 a montré que les 17'541 personnes et 14'671 EPT sont répartis de la manière suivante :

Catégories/Professions	Nb de postes	Nb d'EPT	Âge moyen
<b>Autres personnels</b>	<b>494</b>	<b>372</b>	<b>38.7</b>
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	494	372	38.7
<b>Médecin</b>	<b>2'267</b>	<b>2'077</b>	<b>38.3</b>
Médecin	2'267	2'077	38.3
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>1'447</b>	<b>1'294</b>	<b>43.1</b>
Ambulancier-ère	141	127	37.2
Autres	589	546	45.6
Technicien-ne ambulancier-ère	27	21	38.0
Technicien-ne en analyse biomédicale	375	321	46.1
Technicien-ne en radiologie médicale	293	260	40.3
Technicien-ne en salle d'opération	22	19	34.0
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>776</b>	<b>579</b>	<b>40.9</b>
Autres	55	34	42.0
Diététicien-ne	71	52	40.1
Ergothérapeute	153	119	40.5
Logopédie (Orthophoniste)	36	25	40.9
Physiothérapeute	291	231	39.1
Psychologue	170	118	44.4
<b>Personnel soignant: autres/sans formation</b>	<b>1'487</b>	<b>1'175</b>	<b>44.4</b>
Autre personnel soignant	977	770	42.4
Sans formation	510	404	48.0
<b>Personnel soignant: degré secondaire</b>	<b>3'874</b>	<b>3'254</b>	<b>44.4</b>
Aide en soins et accompagnement (ASA)	623	539	42.6
Aide familiale	30	23	52.7
Aide soignant-e	2'057	1'731	46.5
Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)	993	827	41.1
Assistant-e médical-e	67	48	39.7
Autres	104	86	45.8
<b>Personnel soignant: degré tertiaire</b>	<b>7'196</b>	<b>5'922</b>	<b>42.0</b>
Infirmier-ère dipl. avec ou sans spécialisation	6'886	5'692	42.1
Sage-femme	310	230	40.6
<b>Total général</b>	<b>17'541</b>	<b>14'671</b>	<b>42.2</b>

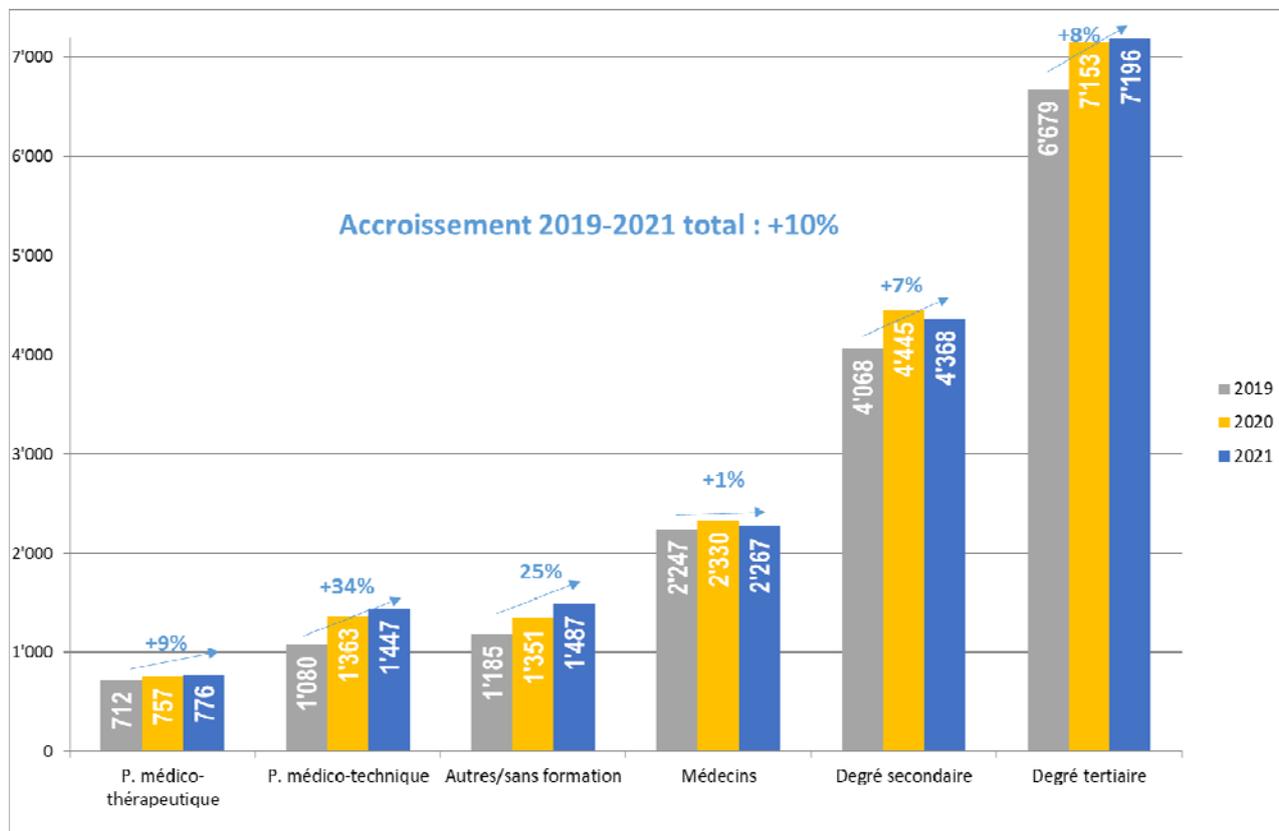
L'âge moyen, toutes catégories confondues, est de 42.2 ans (0.4 an plus élevé qu'en 2020)<sup>2</sup>. C'est dans les catégories « degré secondaire » et « autres/sans formation » que l'on trouve les âges moyens les plus élevés : 44.4 ans (44.2)<sup>2</sup> pour la première et 44.4 ans (43.6)<sup>2</sup> pour la seconde. La catégorie « médecin » est la plus jeune avec 38.3 ans (38.5 ans)<sup>2</sup>. Il faut noter que l'enquête a été adressée aux institutions et que les médecins installés en cabinet n'ont pas été questionnés.

Le taux d'activité, toutes catégories confondues, est de 83.6 %, en légère diminution par rapport à la précédente année (83.7 %)<sup>2</sup>. Il est de 75.3% pour les assistants-es socio-éducatifs-ves (ASE), de 89.4 % pour le personnel médico-technique, de 74.6 % pour le médico-thérapeutique, de 79.0 % pour la catégorie « autres/sans formation », de 84 % pour le degré secondaire et de 82.3 % pour le degré tertiaire.

<sup>1</sup> Association cantonale des institutions pour personnes avec handicap

<sup>2</sup> entre () les valeurs 2020

Depuis 2019, il est observé un accroissement moyen du personnel de 10 %. L'accroissement le plus élevé a été celui du personnel médico-technique (+34 %). Le personnel médico-thérapeutique et autres/sans formation enregistrent des augmentations notables. Il faut observer aussi que pour le degré secondaire et le tertiaire, l'accroissement est positif entre 2019 et 2021.



Les hôpitaux publics, plus grands employeurs du canton dans le domaine de la santé, ont enregistré conjointement avec les institutions d'aides et de soins à domicile et les cliniques privées des baisses d'effectifs comprise entre 1 % et 3 % entre 2020 et 2021.

Les autres catégories enregistrent des accroissements. De manière générale, les effectifs n'ont augmenté que de 1% par rapport à l'année précédente. L'augmentation totale n'est que de 1 %, alors qu'elle avait été de 9 % une année auparavant.

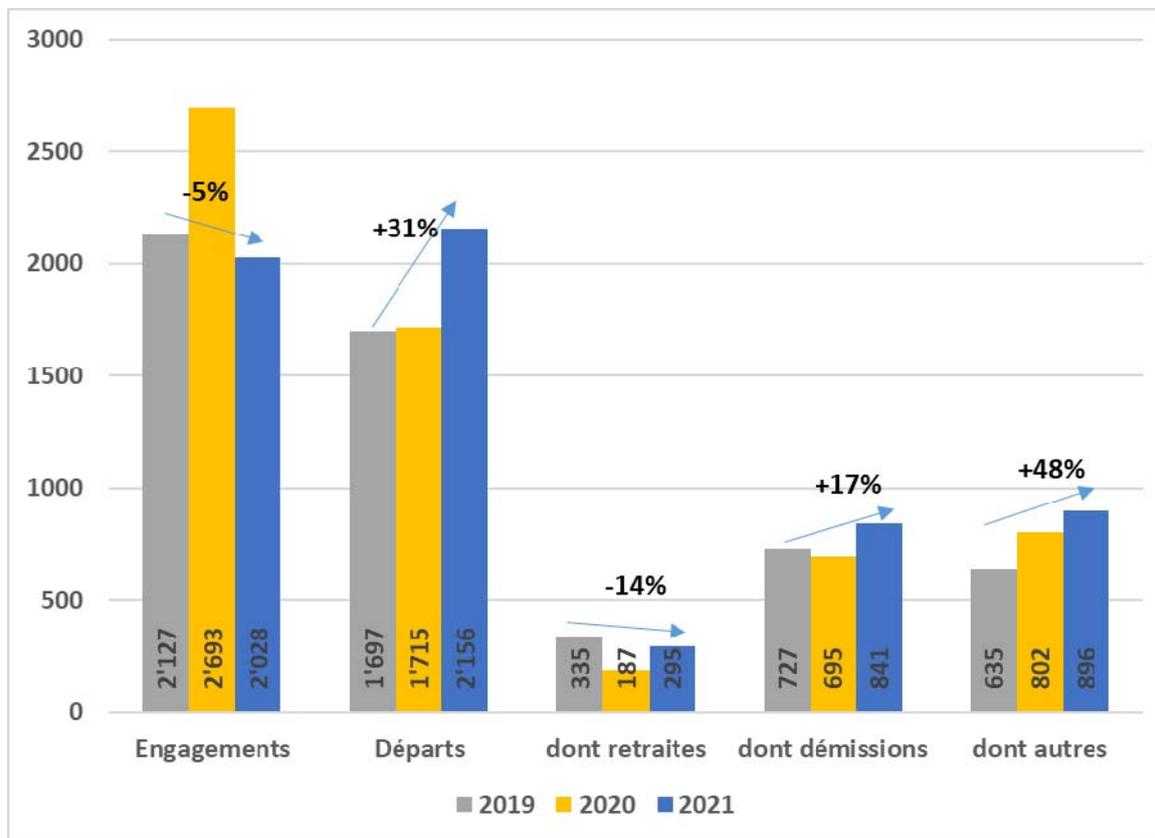
Le nombre de postes par type d'employeur et les accroissements sont indiqués ci-dessous :

	2019	2020	2021	2019-2020 (%)	2020-2021 (%)
Hôpitaux publics	8'700	9'496	9'414	9%	-1%
EMS	2'625	2'793	3'012	6%	8%
SAD	1'966	2'235	2'177	14%	-3%
Cliniques privées	1'715	1'741	1'707	2%	-2%
Autres	965	1'134	1'231	18%	9%
Total	15'971	17'399	17'541	9%	1%

Autres : laboratoires, ambulances, foyers, cabinets de groupe

### 2.2.3 ENGAGEMENTS, DEPARTS, DUREE EN EMPLOI ET POSTES VACANTS

En 2021, il y a eu 2'028 nouveaux engagements et 2'156 départs, dont 295 départs à la retraite, 841 démissions et 896 départs pour d'autres raisons. Le solde « engagements moins départs » a été négatif pour la première fois depuis le début de l'enquête (-128). Il est ainsi constaté que les institutions, après avoir engagé massivement courant 2020, se sont progressivement séparées de leur personnel excédentaire courant 2021.

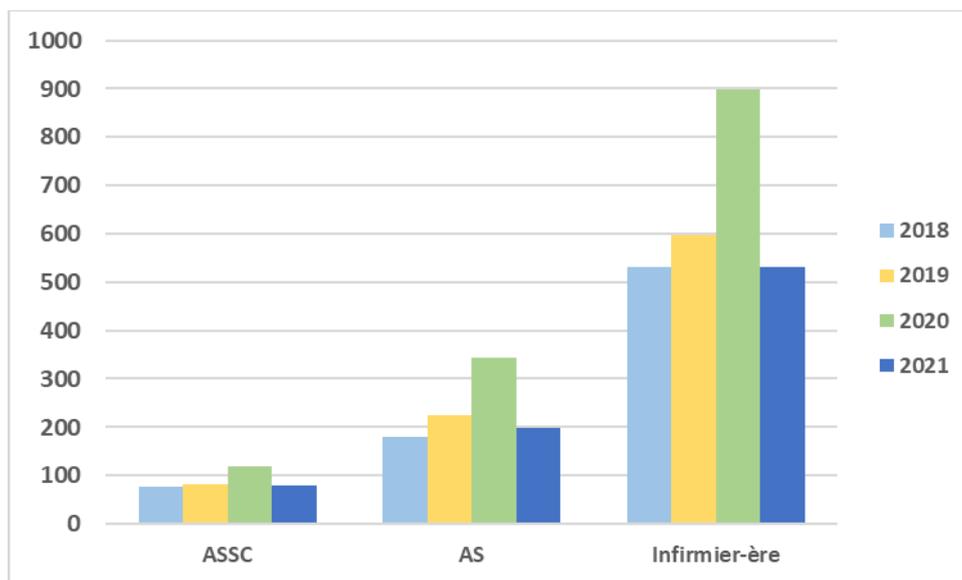


Les postes vacants annoncés au moment de l'enquête étaient de 547 (725)<sup>3</sup>, dont 26 % pour des postes d'infirmiers-ères et 11 % pour les ASA et les ASSC. Dans le détail, par catégorie professionnelle et par cause de départs, les résultats sont les suivants :

Catégories 2021	Engagements	Départs	dont retraites	dont démissions	dont autres départs
Médecin	542	617	3%	30%	53%
Personnel médico-technique	80	91	26%	57%	16%
Personnel médico-thérapeutique	87	72	21%	61%	18%
Personnel soignant: autres/sans formation	287	291	15%	36%	52%
Personnel soignant: degré secondaire	483	516	14%	33%	46%
Personnel soignant: degré tertiaire	549	569	21%	50%	28%
<b>Total général</b>	<b>2'028</b>	<b>2'156</b>	<b>14%</b>	<b>39%</b>	<b>42%</b>

<sup>3</sup> entre () les valeurs 2020

Du point de vue des engagements les professions qui ont enregistré les plus forts accroissements ont été les infirmiers-ères, les ASSC et les AS, mais suite à l'année exceptionnelle 2020 les valeurs sont revenues à la normale (comparables aux années 2018-2019).



#### Engagements annuels en nombre et accroissements en %

	2017	2018	2019	2020	2021
ASSC	76	76	81	119	80
AS	189	180	224	344	199
Infirmier-ère	553	530	597	898	530
ASSC		0%	7%	47%	-33%
AS		-5%	24%	54%	-42%
Infirmier-ère		-4%	13%	50%	-41%

Avec 2'028 engagements en 2021, la baisse par rapport à 2020 a été de 25 %. Les départs ont enregistré une hausse de 26 %. Toutes les causes de départs ont contribué à cette augmentation. Par rapport à 2020, les départs à la retraite ont enregistré une augmentation de 58 %, les démissions de 21 % et les départs pour autres raisons (licenciements, décès, fin de contrats...) de 12 %.

Pour 2021, il est constaté que l'augmentation totale des départs a été encore plus élevée que toutes les précédentes années.

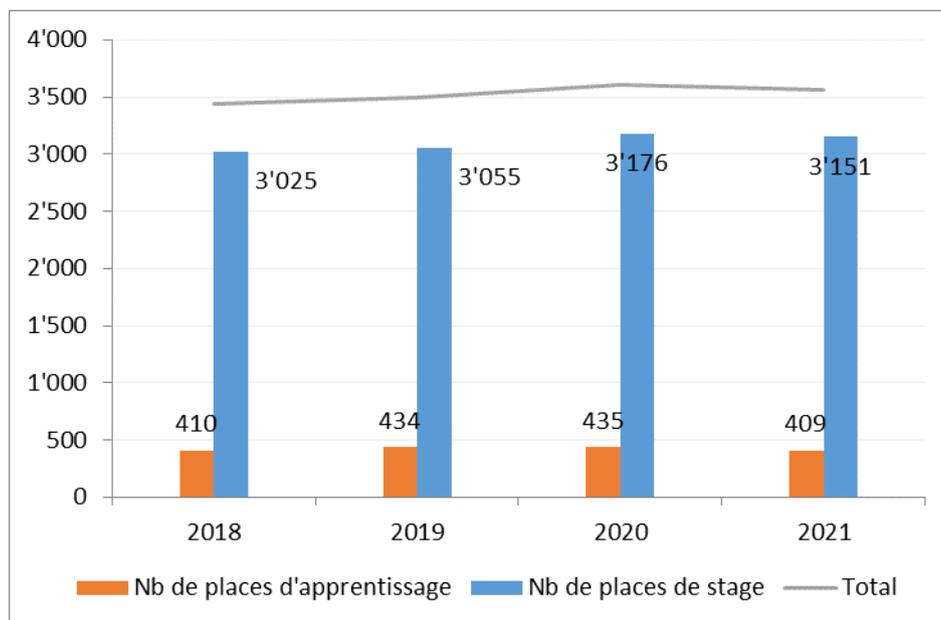
L'âge moyen d'entrée en emploi est de 32.7 ans (33.3)<sup>4</sup>, celui de sortie est de 40.5 ans (39.8)<sup>4</sup>. La durée en emploi varie selon les catégories. Elle est de 7.8 ans (6.5)<sup>4</sup> en moyenne sur l'ensemble de l'effectif. A noter que la durée en emploi s'était fortement réduite durant 2020. La réduction avait été de 3.5 ans par rapport à 2019. Elle a augmenté en 2021 par rapport à 2020 de 1.3 ans, mais reste faible.

Catégorie	Engagements	Âge d'entrée moyen	Départs	Âge de sortie moyen	Durée en emploi moyen
<b>Autres personnels</b>	<b>96</b>	<b>30.0</b>	<b>75</b>	<b>34.9</b>	<b>4.9</b>
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	96	30.0	75	34.9	4.9
<b>Médecin</b>	<b>542</b>	<b>31.7</b>	<b>553</b>	<b>35.4</b>	<b>3.6</b>
Médecin	542	31.7	553	35.4	3.6
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>78</b>	<b>33.2</b>	<b>57</b>	<b>49.0</b>	<b>15.8</b>
Ambulancier-ère	15	30.4	7	44.8	14.5
Autres*	20	39.4	22	51.4	12.0
Technicien-ne ambulancier-ère	3	38.0	0	n/a	n/a
Technicien-ne en analyse biomédicale	14	32.2	14	54.6	22.4
Technicien-ne en radiologie médicale	21	30.5	11	45.1	14.6
Technicien-ne en salle d'opération	5	27.8	3	29.3	1.5
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>87</b>	<b>33.1</b>	<b>70</b>	<b>39.0</b>	<b>6.0</b>
Autres*	17	31.8	14	36.4	4.5
Diététicien-ne	7	33.8	5	36.2	2.4
Ergothérapeute	12	29.9	8	42.5	12.6
Logopédie (Orthophoniste)	3	35.7	3	44.3	8.7
Physiothérapeute	34	33.5	30	38.5	5.0
Psychologue	14	35.2	10	41.2	6.0
<b>Autres/sans formation</b>	<b>264</b>	<b>33.6</b>	<b>281</b>	<b>39.4</b>	<b>5.7</b>
Autre personnel soignant	201	32.2	204	36.2	4.0
Sans formation	63	38.3	77	47.8	9.5
<b>Personnel soignant: degré secondaire</b>	<b>376</b>	<b>32.5</b>	<b>380</b>	<b>43.9</b>	<b>11.4</b>
ASA	45	38.6	48	42.8	4.2
Aide familial-e	0	n/a	6	58.3	n/a
Aide soignant-e	197	35.9	229	44.5	8.6
ASSC	80	32.0	77	43.0	11.0
Assistant-e médical-e	49	13.9	15	36.8	22.9
Autres*	5	33.2	5	43.2	10.0
<b>Personnel soignant: degré tertiaire</b>	<b>537</b>	<b>33.7</b>	<b>542</b>	<b>44.1</b>	<b>10.4</b>
Infirmier-ère dipl. avec ou sans spéc.	519	33.7	525	44.1	10.4
Sage-femme	18	32.9	17	42.2	9.3
<b>Personnel pour lequel l'âge n'a pas été indiqué</b>	<b>49</b>		<b>199</b>		
<b>Total général</b>	<b>2'029</b>	<b>32.7</b>	<b>2'157</b>	<b>40.5</b>	<b>7.8</b>

<sup>4</sup> entre () les valeurs 2020

### 2.3. PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE

Afin de pouvoir apprécier la capacité de formation des institutions, il a été demandé d'indiquer le nombre de places et semaines de stage et d'apprentissage disponibles. Ces champs ont été complétés par le nombre de stagiaires ou apprentis formés, ainsi que le nombre de stagiaires ou apprentis en 1<sup>ère</sup> année. L'enquête révèle 3'151 (3'176)<sup>5</sup> places de stage et 409 (435)<sup>5</sup> places d'apprentissage. L'évolution sur quatre ans est décrite dans le graphique ci-dessous :



Au total, ce sont 3'560 (3'611)<sup>5</sup> places de formation qui ont été offertes en 2021.

### 2.3.4 PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE PAR TYPE D'INSTITUTION

Les hôpitaux et cliniques offrent 2'408 (2'457)<sup>5</sup> places de stage et 118 (145)<sup>5</sup> places d'apprentissage. Les hôpitaux universitaires de Genève (HUG), avec 2'092 (2'168)<sup>5</sup> places de stage, sont l'institution qui en offre le plus. Les EMS offrent 500 (499)<sup>5</sup> places de stage et 130 (124)<sup>5</sup> places d'apprentissage. Les institutions d'aide et de soins à domicile proposent 125 (116)<sup>5</sup> places de stage et 73 (75)<sup>5</sup> places d'apprentissage. L'imad est la seule institution d'aide et de soins à domicile qui a engagé des apprentis-ies.

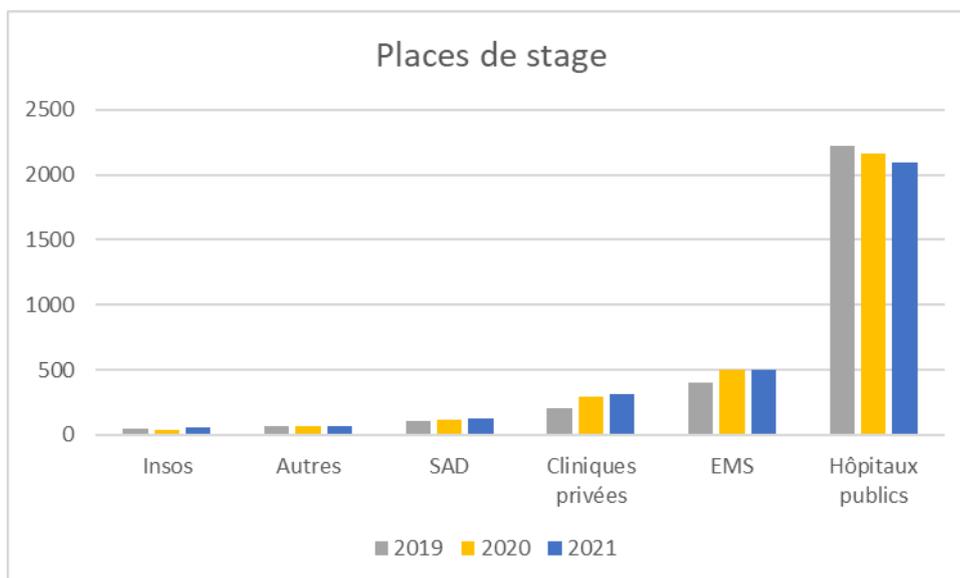
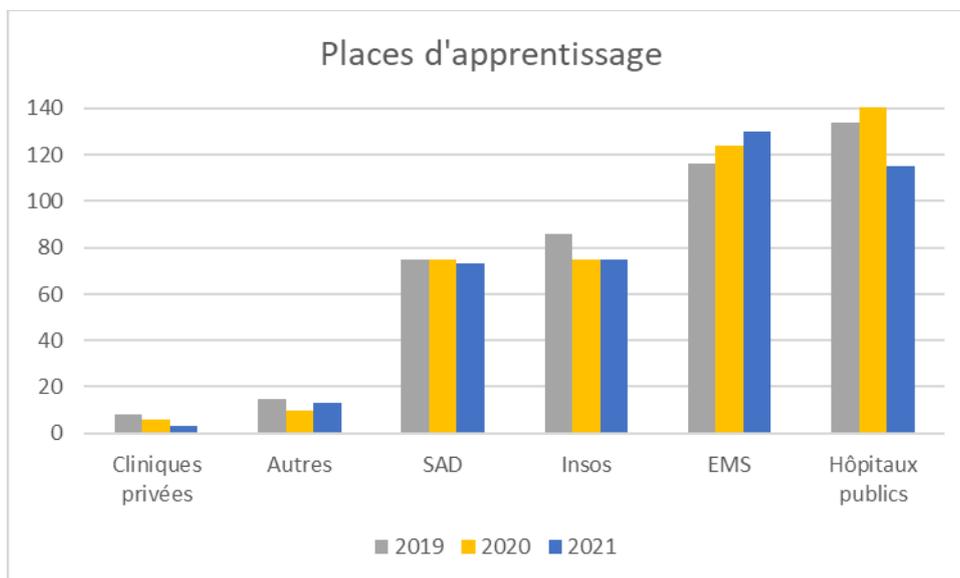
Institutions	Nombre de places de stage	Nombre de places d'apprentissage
Hôpitaux publics	2'092	115
EMS	500	130
Cliniques	316	3
SAD	125	73
Insos	55	75
Centres médicaux	31	8
Foyers	19	0
Ambulances	12	4
Laboratoires	1	1
<b>Total général</b>	<b>3'151</b>	<b>409</b>

Malgré leur petite taille, les foyers et les centres médicaux sont aussi des entités formatrices dans le canton. Les entreprises d'ambulances, les laboratoires et les cabinets de groupe (regroupés dans la catégorie « autres ») offrent aussi quelques places. Par ailleurs, les institutions membres

<sup>5</sup> entre () les valeurs 2020

d'Insos, notamment la Fondation Clair Bois, Aigues Vertes et Foyer Handicap, sont restées très actives dans le domaine de l'apprentissage.

Les évolutions du nombre de places par type d'institutions sont représentées dans les graphiques ci-dessous :



### 2.3.5 PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE PAR EQUIVALENT PLEIN TEMPS (EPT)

Afin de connaître l'effort de formation des institutions, il a été calculé l'indicateur « stage ou apprentissage pour 10 EPT ». Cet indicateur ne prend en considération que les stagiaires et les apprentis en formation dans le domaine de la santé<sup>6</sup>. Les éventuels-les stagiaires ou apprentis-ies que l'institution formerait, par exemple, dans l'administration ne sont pas compris-es.

Globalement, l'enquête révèle 2.1 stagiaires et 0.3 apprenti pour 10 EPT. Les foyers et membres d'Insos sont les institutions dont les ratios sont les plus élevés. Concernant les places d'apprentissage, ce sont les institutions membres d'Insos, notamment la Fondation Clair Bois, qui continuent d'avoir le ratio le plus élevé.

Toutefois, ces ratios doivent être pris en considération aussi au regard du nombre total d'apprentis-ies et de stagiaires en formation.

Institutions	Stage pour 10 EPT	Appr. pour 10 EPT	Stage+Appr pour 10 EPT	EPT NB	Stages NB	Appr. NB
Foyers	3.83	1.28	5.11	31	12	4
Insos	1.47	2.00	3.47	375	55	75
Centres médicaux	2.26	0.58	2.85	137	31	8
Hôpitaux publics	2.55	0.14	2.69	8'129	2'092	115
Cliniques	2.30	0.02	2.32	1'372	316	3
EMS	2.08	0.54	2.62	2'402	500	130
Ambulances	1.46	0.00	1.46	131	19	0
SAD	0.71	0.41	1.12	1'764	125	73
Laboratoires	0.03	0.03	0.06	331	1	1
<b>Total général</b>	<b>2.13</b>	<b>0.28</b>	<b>2.41</b>	<b>14'671</b>	<b>3'151</b>	<b>409</b>

Au niveau des ASSC, l'effort de formation des institutions au regard du nombre d'EPT d'ASSC employés est le suivant<sup>7</sup> :

Institutions formant des ASSC	Stage pour 10 EPT	Appr. pour 10 EPT	Stage+Appr pour 10 EPT	EPT NB	Stages NB	Appr. NB
EMS	3.3	3.1	6.4	175	58	54
Hôpitaux publics	1.8	3.0	4.8	206	37	62
SAD	0.4	1.9	2.3	376	15	73
Insos	0.6	0.9	1.5	33	2	3
Cliniques	0.8	0.5	1.4	37	3	2
<b>Total</b>	<b>1.4</b>	<b>2.3</b>	<b>3.7</b>	<b>827</b>	<b>115</b>	<b>194</b>

NB: nombre

<sup>6</sup> y compris les stages et les apprentissages de la catégorie des assistants-es socio-éducatifs-ves dans les établissements de soins qui offrent ce type de formation et qui ont participé à l'enquête.

<sup>7</sup> les ratios doivent être interprétés au regard des nombres, en valeur absolue, des EPT, stagiaires et apprentis. Il faut rappeler que l'imad a soutenu l'effort initial de formation des ASSC et continue à en être un des principaux acteurs. Le fait que l'imad ait le nombre d'emplois d'ASSC le plus élevé du canton confirme ce propos.

### 2.3.6 PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE ET DEGRE DE SCOLARITE

L'enquête révèle qu'avec 1'555 places de stage, ce sont les soignants du degré tertiaire qui bénéficient du plus grand nombre de places, viennent ensuite les médecins (563), puis les soignants de degré secondaire (317).

Au niveau du degré secondaire, les ASSC bénéficient de 115 places, viennent ensuite les ASE avec 95 places et les aides en soins et accompagnement (ASA) avec 48 places. Pour rappel, les formations d'aide familial-e et aide soignant-e ne sont plus délivrées, mais les professions existent toujours. Le diplôme d'aide soignant-e a été remplacé par l'attestation fédérale de formation professionnelle d'ASA.

#### Places de stages (années 2019-2020-2021)

Catégories	2019	2020	2021
<b>Personnel soignant: degré tertiaire</b>	<b>1'523</b>	<b>1'601</b>	<b>1'555</b>
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>218</b>	<b>238</b>	<b>250</b>
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>195</b>	<b>215</b>	<b>230</b>
<b>Personnel soignant: degré secondaire</b>	<b>320</b>	<b>301</b>	<b>317</b>
Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)	136	125	115
Aide en soins et accompagnement (ASA)	52	40	48
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	86	62	95
dont Autres	46	74	59
<b>Médecins</b>	<b>598</b>	<b>581</b>	<b>563</b>
<b>Autres</b>	<b>201</b>	<b>239</b>	<b>236</b>
<b>Total</b>	<b>3'055</b>	<b>3'175</b>	<b>3'151</b>

#### Places d'apprentissages (années 2018-2019-2020)

Catégories	2019	2020	2021
Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)	186	195	194
Aide en soins et accompagnement (ASA)	98	89	73
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	120	125	118
Autres	30	27	24
<b>Total</b>	<b>434</b>	<b>436</b>	<b>409</b>

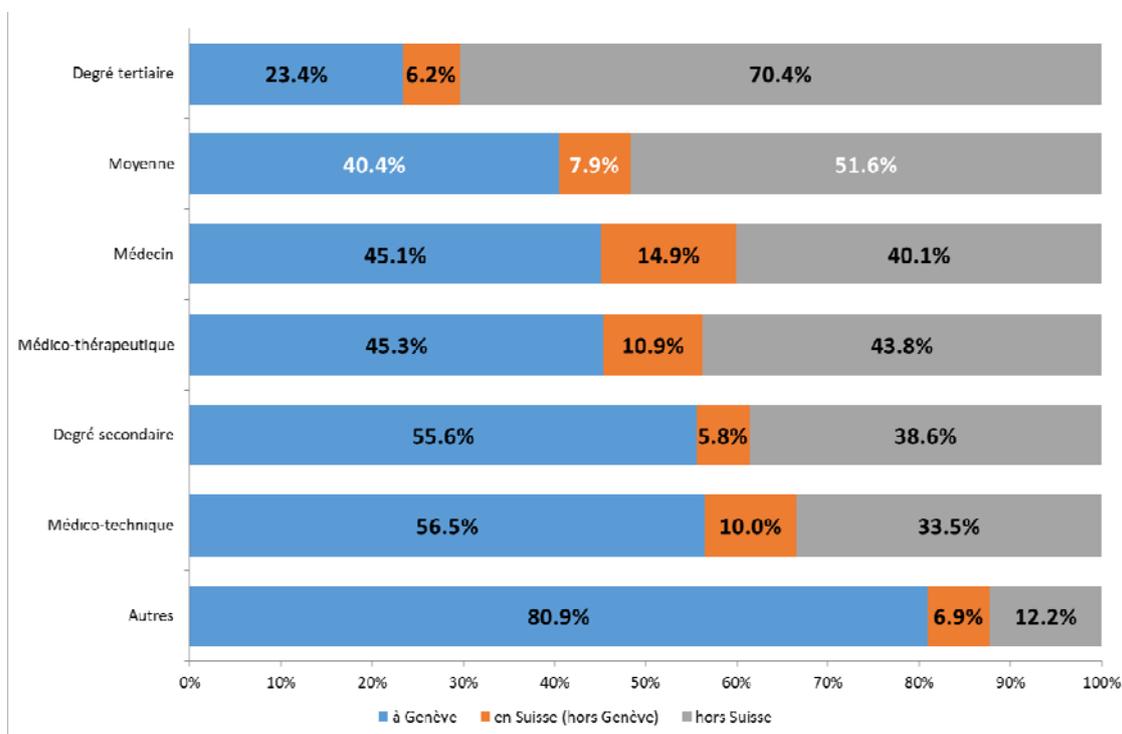
<b>Stages + apprentissages</b>	<b>3'489</b>	<b>3'611</b>	<b>3'560</b>
--------------------------------	--------------	--------------	--------------

Il faut noter que le nombre de places de stage n'a pas subi de variation significative en 2021. La baisse des places de stage pour les professions du tertiaire a été compensée par l'augmentation des places offertes dans les métiers du secondaire. Les places d'apprentissage par contre ont enregistré la première baisse depuis 2017. Alors que la baisse, attendue en 2020 à cause de la situation sanitaire n'a pas eu lieu, elle s'est manifestée en 2021. Elle est principalement attribuable à la baisse du nombre de places pour les ASA (-16 places entre 2020 et 2021).

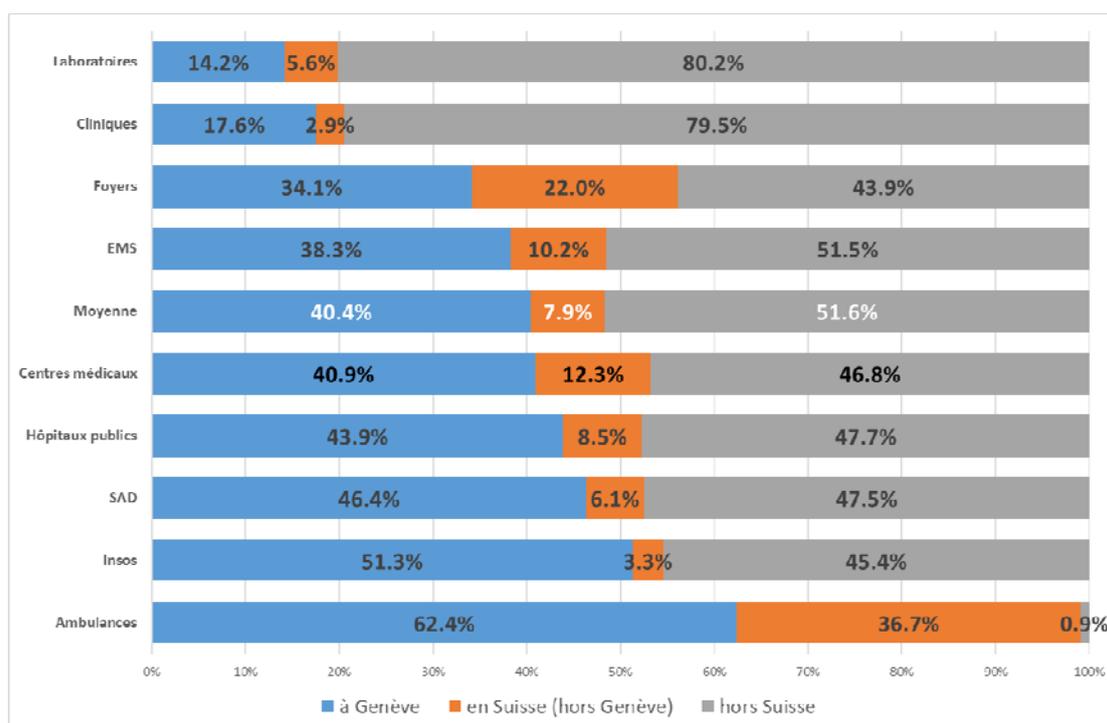
## 2.4. ORIGINE DES DIPLOMES

### 2.4.1 ORIGINE DES DIPLOMES PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE ET PAR TYPE D'INSTITUTION

L'analyse des résultats révèle que 51.6 % des diplômes obtenus ont été délivrés en dehors de la Suisse, 7.9 % en dehors du canton de Genève et 40.4 % dans le canton. La répartition en fonction des catégories professionnelles est présentée ci-dessous :



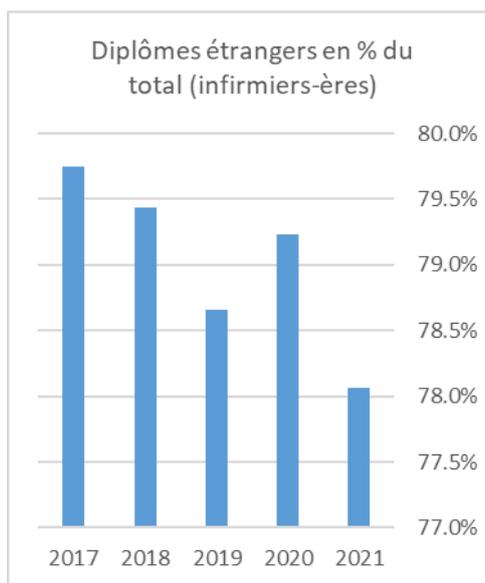
70.4 % du personnel soignant de degré tertiaire, comprenant les infirmiers-ères et les sages-femmes, ont obtenu leur diplôme en dehors du canton de Genève. Une analyse plus fine de cette évolution a été réalisée ultérieurement dans le document. Au niveau du type d'institutions, la répartition est la suivante :



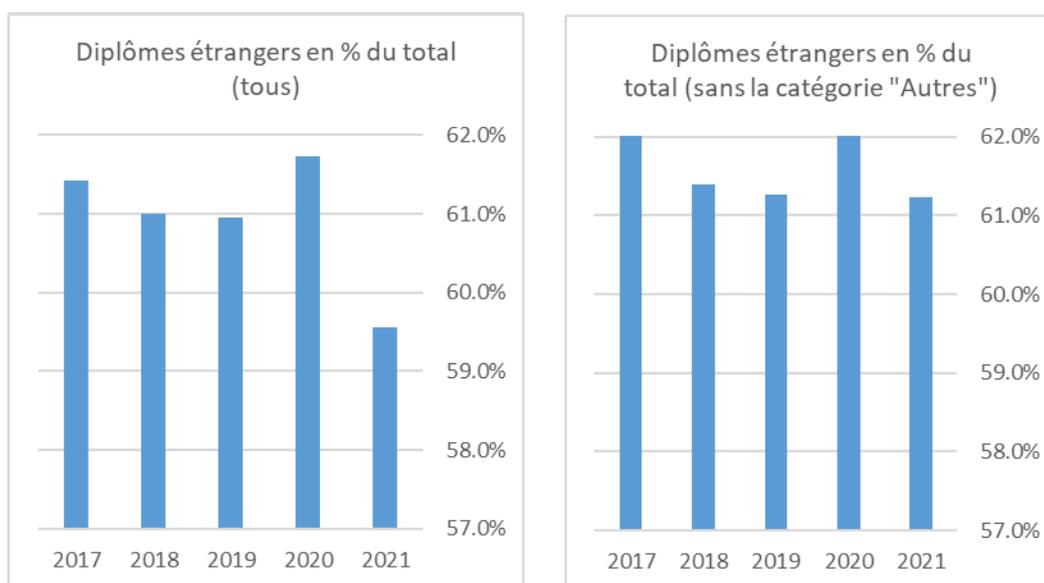
## 2.4.2 ORIGINE DES DIPLOMES: ANALYSE

L'année passée et pour la première fois depuis le début de l'enquête, il avait été observé que le ratio diplôme genevois/diplôme non genevois avait diminué. L'origine de cette diminution avait comme cause principale l'augmentation des engagements de la part des institutions pour faire face à la crise sanitaire. Ces engagements supplémentaires avaient, avant tout, été réalisés avec des personnes diplômées à l'étranger, notamment pour les infirmiers-ières. Ces ratios, tant pour les diplômés d'infirmiers-ères que pour le total des diplômés sont repartis à la baisse en 2021.

Ci-dessous le ratio pour les diplômés des infirmiers-ères qui, à l'exception de 2020, année qui doit être considérée comme exceptionnelle, est en constante diminution depuis 2017. Il est passé de 79.7 % (2017) à 78.1 % (2021).



L'analyse détaillée des données semble montrer que la baisse du ratio pour l'ensemble des diplômés a été importante en 2021. La valeur est passée de 61.4 % en 2017 à 59.6 % en 2021 (graphique de gauche ci-dessous). Cependant, une grande institution du canton a réalisé en effort important afin de connaître l'origine des diplômes des personnes de la catégorie "autres" qui n'était pas renseignée jusqu'en 2021. La plupart de ces personnes auraient obtenu leur diplôme en Suisse, ce qui amplifie cette baisse. Sans prendre en considération ce biais pour 2021, les résultats indiquent tout de même une légère baisse. Les ratios sont passés de 62.1 % en 2017 à 61.2 % en 2021 (graphique de droite ci-dessous).



## 2.5. PLACES DE STAGE NECESSAIRES

### 2.5.1 A L'HEdS : HAUTE ECOLE DE SANTE

La HEdS offre cinq filières de formation et une volée mixte dont les cursus de formation sont spécifiés dans le tableau ci-dessous. En tenant compte du nombre de places de stage par filière et par année, il est possible d'estimer le besoin en nombre de places de stage annuel des élèves de la HEdS. Pour une année complète de formation, la HEdS aurait besoin de 2'276 places de stage (2'216)<sup>8</sup> pour 1'352 élèves (1'324)<sup>7</sup>.

Type de formation	Nombre d'élèves dans la filière	Admissions en 1ère année	Diplômes délivrés	Stages nécessaires	Stages nécessaires pour la filière/volée complète	Stages nécessaires par année
Soins infirmiers	541	208	135	2 : 1ère année 2 : 2ème année 2 : 3ème année (6 au total)	3'246	1'082
Technicien en radiologie médicale	110	48	28	2 : 1ère année 2 : 2ème année 2 : 3ème année (6 au total)	660	220
Nutrition et diététique	113	43	37	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année (4 au total)	452	151
Sage-Femme	96	36	30	3 : 1ère année 3 : 2ème année 3 : 3ème année (9 au total)	864	288
Physiothérapeutes	131	45	29	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année (4 au total)	524	175
Maturités spécialisées	185	185		1 : par année	185	185
Modules complémentaires	176	176		1 : par année	176	176
<b>Total</b>	<b>1'352</b>	<b>741</b>				<b>2'276</b>

<sup>8</sup> entre () les valeurs 2020

## 2.5.2 AU SECONDAIRE II

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'étudiants ainsi que le nombre de stages nécessaires par année pour les formations initiales et supérieures des écoles du centre de formation professionnelle dans le domaine de la santé concerné par l'enquête<sup>9</sup>.

On dénombre 615 apprentis en formation duale et 204 élèves en formation plein temps âgés entre 15 et 19 ans qui briguent un titre reconnu (niveau CITE<sup>10</sup> 3 de la classification de l'OCDE) dans les domaines de la santé. Ces 615 apprentis auraient besoin de trouver 615 places d'apprentissages et 326 places de stages. Les 204 élèves en formation plein temps auraient besoin de trouver 427 places de stages. Les résultats détaillés des besoins en stages et apprentissages de la formation du secondaire II sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Année 2021-2022		Nombre d'élèves				Stages nécessaires				Remarques
Type de formation professionnelle	PT ou DU	1ère année	2ème année	3ème année	Total	1ère année	2ème année	3ème année	Total	
AFP ASA	PT	12	6		18	1	1	0	18	
CFC ASSC	PT	15	10	9	34	1	1	2	43	
CFC ASSC MP	PT	1		4	5	0	0	0	0	compris dans ASSC
CFC ASSC «acc»	PT		8	13	21	0	1	2	34	
CFC ASE	PT		12	15	27	3	1	1	27	
CFC ASE MP	PT	0	5	1	6	0	0	0	0	compris dans ASE
TAB	PT	17	15	12	44	1	1	1	44	
Ambulanciers	PT	21	18	21	60	3	4	6	261	
AFP ASA	DU	0	36	25	61	1	0	0	0	stage optionnel
CFC ASSC	DU	43	50	50	143	0	1	0	50	
CFC ASSC MP	DU	4	2	3	9	0	0	0	0	compris dans ASSC
CFC ASSC «acc»	DU		17	8	25	0	1	0	17	
CFC ASE	DU	119	125	93	337	1	1	0	244	
CFC ASE MP	DU	8	3	2	13	0	0	0	0	compris dans ASE
CFC AM	DU	15	19	13	47	1	0	0	15	
CFC AM MP	DU	1	1		2	0	0	0	0	compris dans AM
<b>ASSC Total</b>	<b>PT+DU</b>	<b>58</b>	<b>77</b>	<b>67</b>	<b>202</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>110</b>	
<b>ASE Total</b>	<b>PT+DU</b>	<b>119</b>	<b>137</b>	<b>108</b>	<b>364</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>271</b>	
<b>ASA Total</b>	<b>PT+DU</b>	<b>12</b>	<b>42</b>	<b>25</b>	<b>79</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	
<b>Total PT</b>	<b>PT</b>	<b>65</b>	<b>69</b>	<b>70</b>	<b>204</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>427</b>	
<b>Total DU</b>	<b>DU</b>	<b>177</b>	<b>248</b>	<b>189</b>	<b>615</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>326</b>	

- ASA : aide en soins et accompagnement  
 ASSC : assistant-e en soins et santé communautaire  
 ASE : assistant-e socio-éducatif-ve  
 TAB : technicien-ne en analyses biomédicales  
 AM : assistant-e médical-e  
 AFP : attestation fédérale de capacité  
 CFC : certificat fédéral de capacité  
 « acc » : accéléré

<sup>9</sup> Les écoles du centre de formation professionnelle santé-social (CFPS) accueillent également des futurs-es hygiénistes dentaires, podologues et éducateurs-trices de l'enfance. Ils ne sont pas inclus dans les résultats de l'enquête pour les raisons suivantes :

- les podologues n'effectuent pas de stages ;
- les hygiénistes dentaires n'ont pas été clairement identifiés-ées dans le cadre de l'enquête ;
- les éducateurs-trices de l'enfance appartiennent au domaine « social », tout comme les ASE, mais ceux-ci font également partie des formations offertes par le CFPS et des stages leur sont aussi offerts en EMS.

<sup>10</sup> Classification internationale type de l'éducation

### 3. CONCLUSION

Les résultats de l'enquête ont démontré un engagement constant des partenaires publics dans le domaine de la formation. L'offre de places de stage et d'apprentissage est restée élevée. Ce sont près de 3'600 places au total qui ont pu être offertes par les institutions. Les EMS ont été les seules institutions capables d'augmenter leur capacité de formation par rapport à la précédente enquête.

Le taux de réponse a été excellent, le plus élevé de toutes les éditions. La représentativité, en termes de nombre de personnes et EPT touchés dans le domaine de la santé a été élevée. L'enquête a recensé 17'541 personnes pour 14'671 EPT. La participation des acteurs de la santé a été confirmée.

Dans le détail, il est observé que :

- le taux de réponse et la représentativité continuent d'être excellents au regard du nombre de personnes touchées (N = 17'541) ;
- la formation est assurée essentiellement par le secteur public, même si les places d'apprentissage offertes y ont diminué pour la première fois depuis 2017 ;
- le nombre d'étudiants en formation de type dual a continué d'augmenter, alors que celui en formation plein temps a diminué ;
- les étudiants à la HEdS ont augmenté, notamment dans les soins infirmiers ;
- la part des diplômés « genevois » par rapport au total des diplômés est de 40.4 %, en hausse par rapport à l'année passée. Pour les ASSC, le taux est de 84.8 %, tandis que pour les infirmiers-ères, il est de 21.9 % ;
- le nombre de départ a été très élevé, le solde engagements moins départs a été négatif pour la première fois depuis le début de l'enquête.

Cette 7<sup>ème</sup> édition du rapport s'est caractérisée par un nombre de départs plus élevé que le nombre d'engagements. En effet, si pour répondre au besoin de la population liée à la crise sanitaire, les institutions de santé avaient dû faire appel à davantage de main d'œuvre en 2020, l'année 2021 a été l'année d'un retour à une certaine normalité. Par conséquent, elles ont engagé moins de personnel, parce qu'elles ont bénéficié de celui qui avait été engagé pour répondre à la crise.

L'enquête a révélé aussi que les départs se sont inscrits encore une fois en hausse. La plupart des catégories professionnelles ont été concernées. S'il n'est pas surprenant d'observer, dans un marché de l'emploi actif comme celui de la région genevoise, des mouvements importants en termes d'engagements et de départs, le phénomène, observé depuis plusieurs années, a été celui d'une tendance significative à la hausse des départs.

Or, il s'agit d'un évènement qui mériterait d'être examiné de manière plus approfondie. En effet, les efforts de formation consentis par le canton pour augmenter ses capacités pourraient se révéler être insatisfaisants, si les personnes formées devaient continuer de quitter leur emploi de plus en plus rapidement et en plus grand nombre.

Cette publication ainsi que toutes les informations utiles concernant l'enquête et le programme pour assurer la relève des professionnels de la santé sont disponibles sur le site dédié mis à jour : <https://www.ge.ch/mesures-releve-professionnels-sante>

Nous remercions toutes les institutions d'avoir participé à l'enquête.